

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Identifiant Unique De Formulation (UFI) : N53H-T0H4-A00K-Q8UE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Composant utilisé pour la fabrication de parties pour l'isolation électrique

Restrictions d'emploi recommandées : Destiné exclusivement à l'usage industriel.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécuritéSociété : Huntsman Advanced Materials (Europe) BV
Adresse : Everslaan 45
3078 Everberg
BelgiqueTéléphone : +41 61 299 20 41
Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : Global_Product_EHS_AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgenceNuméro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:
ANGERS: 02 41 48 21 21
BORDEAUX: 05 56 96 40 80
LILLE: 0 825 812 822
LYON: 04 72 11 69 11
MARSEILLE: 04 91 75 25 25
NANCY: 03 83 32 36 36
PARIS: 01 40 05 48 48
RENNES: 02 99 59 22 22
STRASBOURG: 03 88 37 37 37
TOULOUSE: 05 61 77 74 47
EUROPE: +32 35 75 1234
France ORFILA: +33(0)145425959
ASIA: +65 6336-6011
China: +86 20 39377888
+86 532 83889090
India: + 91 22 42 87 5333
Australia: 1800 786 152
New Zealand: 0800 767 437
USA: +1 800-424-9300

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAXITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	13.04.2023	400001008547	12.10.2018
			Date de la première version publiée:
			12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2	H361f: Susceptible de nuire à la fertilité.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque de graves lésions des yeux.
- H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

Prévention:

- P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
- P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
- P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage/ une protection auditive.

Intervention:

- P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
- P391 Recueillir le produit répandu.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

phénol isopropylé, phosphate (3:1)

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

2-éthylhexane-1,3-diol
Diglycidyléther de polypropylèneglycol

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Mélanges****Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
phénol isopropylé, phosphate (3:1)	68937-41-7 273-066-3 01-2119535109-41	Repr. 2; H361f STOT RE 2; H373 (Glande surrénale) Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10	>= 3 - < 10
2-éthylhexane-1,3-diol	94-96-2 202-377-9 603-087-00-9 01-2119985706-21	Eye Dam. 1; H318	>= 3 - < 10
Diglycidyléther de polypropylèneglycol	9072-62-2 Polymère	Skin Sens. 1; H317	>= 1 - < 10
phosphate de triphényle	115-86-6 204-112-2 01-2119457432-41	Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1	>= 1 - < 2,5
butane-1,4-diol	110-63-4 203-786-5	Acute Tox. 4; H302 STOT SE 3; H336	>= 1 - < 10

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

	01-2119471849-20	(Système nerveux central)	
--	------------------	---------------------------	--

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

- | | | |
|---------------------------------|---|--|
| Conseils généraux | : | S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Traiter de façon symptomatique.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. |
| Protection pour les secouristes | : | Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés
Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier.
Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les yeux.
Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. |
| En cas d'inhalation | : | En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. |
| En cas de contact avec la peau | : | En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau. |
| En cas de contact avec les yeux | : | Même de petites éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des lésions irréversibles des tissus et une cécité.
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.
Enlever les lentilles de contact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste. |
| En cas d'ingestion | : | Faire immédiatement vomir et appeler le médecin.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital. |

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun(e) à notre connaissance.

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAXITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	13.04.2023	400001008547	12.10.2018
			Date de la première version publiée:
			12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit car cela peut disperser et propager l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de métaux
Monoxyde de carbone
Dioxyde de carbone (CO₂)**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la : Éviter que le produit arrive dans les égouts.

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une sensibilisation chez les personnes prédisposées.
Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané, avec ce produit.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Pour éviter les renversements pendant la manipulation maintenir le flacon dans une cuvette métallique.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version 2.0 Date de révision: 13.04.2023 Numéro de la FDS: 400001008547 Date de dernière parution: 12.10.2018
Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Précautions pour le stockage : Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la section 10 de cette FDS.

Température de stockage recommandée : 2 - 40 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans des conditions normales.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
phosphate de triphényle	115-86-6	VME	3 mg/m3	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
butane-1,4-diol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	136 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Aigu - effets systémiques	958 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	19 mg/kg p.c./jour
	Consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	8 mg/kg p.c./jour
phénol isopropylé, phosphate (3:1)	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques	20,1 mg/m3
	Travailleurs	Inhalation	Effets systémiques	0,29 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques	5 mg/m3
	Consommateurs	Inhalation	Effets systémiques	0,07 mg/m3
phosphate de triphényle	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	5,2 mg/m3
	Travailleurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	5,55 mg/kg
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,9 mg/m3
	Consommateurs	Dermale	Long terme - effets	1,98 mg/kg

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAXITE BD

Version 2.0 Date de révision: 13.04.2023 Numéro de la FDS: 400001008547 Date de dernière parution: 12.10.2018
Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

	rs		systémiques	
	Consommateur	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg
	rs			

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
phénol isopropylé, phosphate (3:1)	Eau douce	0,0015 mg/l
	Eau de mer	0,00015 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,015 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	100 mg/l
	Sédiment d'eau douce	112 mg/kg
	Sédiment marin	11,2 mg/kg
	Sol	0,1 mg/kg
phosphate de triphényle	Empoisonnement secondaire	0,83 mg/kg
	Eau douce	0,0037 mg/l
	Eau douce - intermittent	0,0025 mg/l
	Eau de mer	0,00037 mg/l
	Station de traitement des eaux usées	5 mg/l
	Sédiment d'eau douce	1,1025 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sédiment marin	0,1103 mg/kg poids sec (p.s.)
	Sol	0,2183 mg/kg poids sec (p.s.)
	Empoisonnement secondaire	16,667 mg/kg

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux/du visage : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.
- Protection des mains : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.
- Remarques
- Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives d'exposition.
L'équipement doit être conforme à l'EN 143

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Filtre de type : Type protégeant des particules (P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat physique	: pâte
Couleur	: noir gris foncé
Odeur	: légère
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
pH	: La substance / Le mélange est non soluble (à l'eau)
Point de fusion/point de congélation	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Point d'ébullition	: > 150 °C Méthode: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.
Point d'éclair	: > 150 °C Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Pression de vapeur	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.
Densité relative	: 1,37 - 1,41 (25 °C)
Densité	: 1,37 - 1,41 g/cm ³ (25 °C) Méthode: DIN 53217
Solubilité(s) Hydrosolubilité	: pratiquement insoluble (20 °C) Méthode: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAXITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	13.04.2023	400001008547	12.10.2018
			Date de la première version publiée:
			12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Solubilité dans d'autres solvants : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Température de décomposition : > 200 °C
Méthode: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Viscosité
Viscosité, dynamique : 2 400 - 2 800 mPa,s (25 °C)
Méthode: Autres lignes directrices

9.2 Autres informations

Donnée non disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts
Des bases fortes
Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : xide d'aluminium
dioxyde de carbone
monoxyde de carbone

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: > 2 000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Composants:**phénol isopropyllé, phosphate (3:1):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5 000 mg/kg
Evaluation: Le composant/mélange est moins toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 200 mg/l
Durée d'exposition: 1 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 10 000 mg/kg

2-éthylhexane-1,3-diol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 3,8 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): 8 960 - 10 521 mg/kg

Diglycidyléther de polypropylèneglycol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

Dose létale médiane (Rat, mâle et femelle): >5 ml/kg

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5 000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

phosphate de triphényle:

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 20 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 10 000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402

butane-1,4-diol:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 1 500 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle): > 15 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: poussières/brouillard
Méthode: OCDE ligne directrice 433
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Composants:****phénol isopropylé, phosphate (3:1):**

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Résultat : Pas d'irritation de la peau

2-éthylhexane-1,3-diol:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Résultat : Blessures normalement réversibles

Diglycidyléther de polypropylèneglycol:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau

phosphate de triphényle:

Espèce : Lapin
Evaluation : Pas d'irritation de la peau
Méthode : OCDE ligne directrice 404
Résultat : Pas d'irritation de la peau
BPL : oui

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

butane-1,4-diol:

Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Pas d'irritation de la peau
Résultat	:	Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Composants:****phénol isopropylé, phosphate (3:1):**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

2-éthylhexane-1,3-diol:

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Risque de lésions oculaires graves.

Diglycidyléther de polypropylèneglycol:

Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Pas d'irritation des yeux
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

phosphate de triphényle:

Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Pas d'irritation des yeux
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

butane-1,4-diol:

Espèce	:	Lapin
Evaluation	:	Pas d'irritation des yeux
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Composants:****Diglycidyléther de polypropylèneglycol:**

Voies d'exposition	:	Peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Résultat	:	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

phosphate de triphényle:

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Voies d'exposition	:	Peau
Espèce	:	Cochon d'Inde
Evaluation	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	13.04.2023	400001008547	12.10.2018
			Date de la première version publiée:
			12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Evaluation : Pas d'irritation de la peau, Pas d'irritation des yeux
Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

butane-1,4-diol:

Voies d'exposition : Peau
Espèce : Cochon d'Inde
Evaluation : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode : OCDE ligne directrice 406
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales**Composants:****phénol isopropylé, phosphate (3:1):**

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 473
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 475
Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique
Voie d'application: Oral(e)
Résultat: négatif

Diglycidyléther de polypropylèneglycol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: Activation du métabolisme
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: positif
BPL: non

phosphate de triphényle:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Système d'essais: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 471
Résultat: négatif

Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée
Système d'essais: Fibroblastes de hamster chinois

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 482

Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

butane-1,4-diol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de mutation du gène
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique
Méthode: OCDE ligne directrice 476
Résultat: négatif

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro

Système d'essais: Cellules de poumon de hamster chinois

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: négatif

Type de Test: essai de mutation inverse

Système d'essais: Salmonella tryphimurium and E. coli

Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Cancérogénicité**Composants:****butane-1,4-diol:**

Espèce : Rat, femelle
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 103 semaines
Dose : 112/225/450 mg/kg
Fréquence du traitement : 5 quotidien
NOAEL : 225 mg/kg p.c./jour
LOAEL : 450 Poids corporel mg / kg
Résultat : négatif
Remarques : L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Espèce : Souris, mâle et femelle

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Voie d'application	: Oral(e)
Durée d'exposition	: 103 semaines
Dose	: 262/525 mg/kg
Fréquence du traitement	: 5 quotidien
NOAEL	: 525 mg/kg p.c./jour
LOAEL	: 262 Poids corporel mg / kg
Résultat	: négatif

Toxicité pour la reproduction**Composants:****phénol isopropylé, phosphate (3:1):**

Effets sur la fertilité	: Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Oral(e) Méthode: OCDE ligne directrice 421 Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Oral(e) Dose: 5, 25, 100 mg/kg bw/day Durée d'un traitement unique: 70 d Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 25 Poids corporel mg / kg Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 100 Poids corporel mg / kg Méthode: OCDE ligne directrice 443 Résultat: Incidences sur le développement du fœtus.
Incidences sur le développement du fœtus	: Espèce: Rat Voie d'application: Oral(e) Dose: 0, 100, 200, and 400 mg/kg/da Toxicité maternelle générale: NOAEL: 200 Poids corporel mg / kg Toxicité pour le développement: NOAEL: 400 Poids corporel mg / kg Méthode: OCDE ligne directrice 414
Toxicité pour la reproduction - Evaluation	: Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.

2-éthylhexane-1,3-diol:

Incidences sur le développement du fœtus	: Espèce: Rat, femelle Voie d'application: Oral(e) Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1 000 Poids corporel mg / kg Résultat: Aucune incidence tératogène. Espèce: Rat, femelle Voie d'application: Dermale Toxicité maternelle générale: NOAEL: 1 884 Poids corporel mg / kg Résultat: Incidences tératogènes.
--	---

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	13.04.2023	400001008547	12.10.2018
			Date de la première version publiée:
			12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

phosphate de triphényle:

Effets sur la fertilité : Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 166, 341, 516, 690 mg/kg
Durée d'un traitement unique: 91 d
Fréquence du traitement: 7 jours / semaine
Toxicité générale chez les parents: NOEL: 690 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 415
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.

Incidences sur le développement du fœtus : Espèce: Rat
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: > 690 Poids corporel mg / kg
Tératogénicité: NOAEL: > 690 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Lapin
Voie d'application: Oral(e)
Toxicité maternelle générale: NOAEL: > 200 Poids corporel mg / kg
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: > 200 Poids corporel mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Résultat: Aucun potentiel tératogène.

Toxicité pour la reproduction - Evaluation : Aucune preuve d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité ou sur la croissance, lors de l'expérimentation animale.

butane-1,4-diol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: OCDE ligne directrice 422
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 422
BPL: oui

Type de Test: OCDE ligne directrice 422
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 422
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Prénatal
Espèce: Souris, femelles
Voie d'application: Oral(e)
Dose: 100/300/600 mg/kg bw/d
Durée d'un traitement unique: 10 d
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 100 Poids corporel mg / kg

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Toxicité pour le développement: NOAEL: 100 Poids corporel
mg / kg
Méthode: OCDE ligne directrice 414

Type de Test: Prénatal
Espèce: Lapin, femelles
Voie d'application: Inhalation (poussière/buée/fumée)
Dose: 0/0.5/1.4/5 mg/m³
Durée d'un traitement unique: 14 d
Toxicité maternelle générale: NOAEC: 5 mg/m³
Toxicité pour le développement: NOAEC: 5 mg/m³
Méthode: OCDE ligne directrice 414
Remarques: L'information fournie est basée sur les données
de substances similaires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Composants:****butane-1,4-diol:**

Voies d'exposition : Inhalation
Organes cibles : Système nerveux central
Evaluation : Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Composants:****phénol isopropylé, phosphate (3:1):**

Voies d'exposition : Ingestion
Organes cibles : Glande surrénale
Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique
spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie
2.

Toxicité à dose répétée**Composants:****phénol isopropylé, phosphate (3:1):**

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOEC : 25 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Atmosphère de test : poussières/brouillard
Durée d'exposition : 672 h
Nombre d'expositions : 7 d
Méthode : Toxicité subaiguë

2-éthylhexane-1,3-diol:

Espèce : Rat, mâle et femelle
LOAEL : 100 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 696 h
Nombre d'expositions : 5 d

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Méthode : Toxicité subaiguë

Espèce : Rat

NOAEL : 480 mg/kg

Voie d'application : Ingestion

Durée d'exposition : 2 160 h

Méthode : Toxicité subchronique

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 3768 mg/kg

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 13 Weeks

Nombre d'expositions : 5 d

Méthode : Toxicité subchronique

phosphate de triphényle:

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 105 - 117 mg/kg

Voie d'application : par voie orale (alimentation)

Méthode : OCDE ligne directrice 408

Organes cibles : Foie

Toxicité à dose répétée -
Evaluation : Pas d'irritation de la peau, Pas d'irritation des yeux
Aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité chronique.

butane-1,4-diol:

Espèce : Rat, mâle

NOAEL : 225 - 450 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 13 weeks

Nombre d'expositions : 5 days/week

Dose : 0/56/112/225/450/900 mg/kg

Méthode : OCDE ligne directrice 408

Espèce : Rat, mâle

NOEC : 1 mg/l

Voie d'application : Inhalation (poussière/buée/fumée)

Durée d'exposition : 2 weeks 6 h

Nombre d'expositions : 5 days/week

Dose : 0.20, 1.0, or 5 mg/l

Méthode : OCDE ligne directrice 412

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien****Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Composants:****phénol isopropylé, phosphate (3:1):**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,15 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203

CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 10,8 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,44 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 2,5 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (boue activée): > 1 000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour les poissons : NOEC: 0,0031 mg/l

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

(Toxicité chronique)

Durée d'exposition: 33 d
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: OCDE Ligne directrice 210
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique)

: NOEC: 0,041 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en dynamique
Méthode: OCDE ligne directrice 211

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique)

: 10

2-éthylhexane-1,3-diol:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Ictalurus punctatus (barbue de rivière)): 624 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
BPL: oui

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques

: CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

Diglycidyléther de polypropylèneglycol:

Toxicité pour les poissons

: CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 320 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 24 h
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.2.

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Type de Test: Eau douce

phosphate de triphényle:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,4 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
BPL: non

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Americamysis bahia (crevette de Mysid)): 0,18 - 0,32 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,25 - 2,5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Concentration minimale avec effet observé (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,5 - 5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,25 - 5 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : EC10: 0,037 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 30 d
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
Méthode: voir texte créé par l'utilisateur

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,254 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
BPL: oui

Concentration minimale avec effet observé: 0,931 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Type de Test: Essai en semi-statique
Méthode: OCDE Ligne directrice 211
BPL: oui

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu : Très toxique pour les organismes aquatiques.

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

aquatique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

butane-1,4-diol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 30 000 mg/l
Point final: mortalité
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 813 mg/l
Point final: Immobilisation
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (Algue verte)): > 500 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: DIN 38412

EC10 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 76 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: DIN 38412
BPL: oui

Toxicité pour les microorganismes : CI50 (Tetrahymena pyriformis (tétrahymène pyriforme)): 15 536 mg/l
Durée d'exposition: 40 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: > 85 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)
Substance d'essai: Eau douce
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

12.2 Persistance et dégradabilité**Composants:****phénol isopropylé, phosphate (3:1):**

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Concentration: 2,1 mg/l

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	13.04.2023	400001008547	12.10.2018
			Date de la première version publiée:
			12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Résultat: N'est pas biodégradable
Biodégradation: 17,9 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 18,5 d (25 °C)
pH: 7
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 6,05 d (25 °C)
pH: 9
Méthode: OCDE Ligne directrice 111
Remarques: Eau douce

2-éthylhexane-1,3-diol:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: Mélange
Concentration: 31,2 mg/l
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 93 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE ligne directrice 301E
BPL: oui

Diglycidyléther de polypropylèneglycol:

Biodégradabilité : Inoculum: Eaux usées (effluents de l'usine de traitement des eaux usées)
Concentration: 20 mg/l
Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 0 %
Lié à: Carbone organique dissous (COD)
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

phosphate de triphényle:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 83 - 94 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 19 d (25 °C)
pH: 7
Méthode: Pas d'information disponible.
BPL: Pas d'information disponible.

butane-1,4-diol:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Résultat: Facilement biodégradable.

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	13.04.2023	400001008547	12.10.2018
			Date de la première version publiée:
			12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

Biodégradation: 93 - 96 %
Lié à: Demande théorique en oxygène
Durée d'exposition: 14 d
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 C
Substance d'essai: Eau douce

Type de Test: aérobique
Inoculum: boue activée
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 90 - 100 %
Lié à: Carbone organique dissous (COD)
Durée d'exposition: 10 d
Méthode: OCDE ligne directrice 302B
Substance d'essai: Eau douce

Demande Biochimique en Oxygène (DBO) : 102 mg/g
Le temps d'incubation: 5 d

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 1 892 mg/g

Photodégradation : Type de Test: Air
Constante de vitesse: < .00001

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Composants:****phénol isopropylé, phosphate (3:1):**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,9 - 5,2

phosphate de triphényle:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 132

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 4,63 (20 °C)
Méthode: Mesuré

butane-1,4-diol:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3,16
Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Espèce: Poisson
Facteur de bioconcentration (FBC): 3,16
Substance d'essai: Eau douce

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,88 (25 °C)
Méthode: OCDE ligne directrice 107

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

12.4 Mobilité dans le sol**Composants:****phénol isopropylé, phosphate (3:1):**

Répartition entre les compartiments environnementaux	:	Koc: 2704 - 8769 Méthode: OCDE ligne directrice 121
--	---	--

phosphate de triphényle:

Répartition entre les compartiments environnementaux	:	Koc: 2514 - 5500
--	---	------------------

butane-1,4-diol:

Répartition entre les compartiments environnementaux	:	Koc: 0,41 - 1
--	---	---------------

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**Produit:**

Evaluation	:	Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.
------------	---	--

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Produit:**

Evaluation	:	La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.
------------	---	---

12.7 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire	:	Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle. Nocif pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---------------------------------------	---	--

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit	:	Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes
---------	---	---

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADN	: UN 3082
ADR	: UN 3082
RID	: UN 3082
IMDG	: UN 3082
IATA	: UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (TRIARYL PHOSPHATES, ISOPROPYLATED)
ADR	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (TRIARYL PHOSPHATES, ISOPROPYLATED)
RID	: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (TRIARYL PHOSPHATES, ISOPROPYLATED)
IMDG	: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (TRIARYL PHOSPHATES, ISOPROPYLATED)
IATA	: Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (TRIARYL PHOSPHATES, ISOPROPYLATED)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe	Risques subsidiaires
ADN	: 9	
ADR	: 9	
RID	: 9	
IMDG	: 9	
IATA	: 9	

14.4 Groupe d'emballage

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
2.0	13.04.2023	400001008547	12.10.2018
			Date de la première version publiée:
			12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

ADN

Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9

ADR

Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9
Code de restriction en tunnels	: (-)

RID

Groupe d'emballage	: III
Code de classification	: M6
Numéro d'identification du danger	: 90
Étiquettes	: 9

IMDG

Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 9
EmS Code	: F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 964
Instruction d' emballage (LQ)	: Y964
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 964
Instruction d' emballage (LQ)	: Y964
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement**ADN**

Dangereux pour l'environnement	: oui
--------------------------------	-------

ADR

Dangereux pour l'environnement	: oui
--------------------------------	-------

RID

Dangereux pour l'environnement	: oui
--------------------------------	-------

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:
Numéro sur la liste 75, 3

Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. E1 DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles : 84, 51, 34
(R-461-3, France)

Installations classées pour la : 4510

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

protection de l'environnement
(Code de l'environnement
R511-9)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

DSL	: Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas listés dans les listes LIS et LES Canadiennes.
AIIC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
ENCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
TCSI	: N'est pas en conformité avec l'inventaire
TSCA	: Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAZITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte complet pour phrase H**

H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H336	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361f	: Susceptible de nuire à la fertilité.
H373	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Repr.	: Toxicité pour la reproduction
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT RE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition

Information supplémentaire**Classification du mélange:**

Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317
Repr. 2	H361f
Aquatic Chronic 1	H410

Procédure de classification:

Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul
Méthode de calcul

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS, DE MEME QUE L'ADEQUATION ET

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

HUNTSMAN

Enriching lives through innovation

ARATHANE® CW 5620 ANTHRAXITE BD

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 12.10.2018
2.0	13.04.2023	400001008547	Date de la première version publiée: 12.10.2018

Date d'impression 11.10.2023

L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.